

ASSOCIATION PAROLE D'ENTREPRISES  
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PROCES VERBAL DE SEANCE  
Toul, le 19 octobre 2017

**ORDRE DU JOUR**

- ❑ **Assemblée Générale Extraordinaire :**
  - **Changement des statuts**
  
- ❑ **Assemblée générale :**
  - **Rapport Activité 2016**
  - **Rapport financier 2016**
  - **Orientations 2017**
  - **Renouvellement du CA pour 3 ans**
  - **Questions diverses**

## **Changement des statuts**

- **Points principaux présentés par Bertrand Leger**
- **Article II- Objet**
- **Article III- Membre actif**
- **Article III bis- Membre d'honneur**
- **Article V- Radiation**
- **Article VI- Ressources**
- **Article VII- Conseil d'administration**
- **Article VIII- Réunion du Conseil d'administration**
- **Article XII- L'assemblée générale ordinaire**

## Changement des statuts

### Article II - Objet

- favoriser le rapprochement des responsables d'entreprises
  - représenter les entreprises ~~du Foullois~~ du territoire du Pays Terre de Lorraine.
  - devenir une force de proposition reconnue
  - débattre et négocier avec les interlocuteurs politiques, économiques et administratifs de tout ce qui concerne de près ou de loin l'environnement économique et social du Foullois ~~Pays~~ Terre de Lorraine.
  - favoriser la promotion des entreprises et des pôles industriels
  - permettre l'accès à des services mutualisés
  - valoriser l'image du monde de l'entreprise et du travail
  - favoriser la promotion de l'écologie industrielle et circulaire
  - favoriser des opérations de mécénat avec des associations
  - de manière générale, œuvrer à tout ce qui se rattache directement ou indirectement à l'objet défini ci-dessus.
- 

### Article III – Membre actif

L'association de se compose de membres actifs implantés sur le territoire ~~de l'arrondissement de~~ ~~Foul-~~ du Pays Terre de Lorraine.

Les membres actifs sont les entreprises représentées par leur dirigeant ou un représentant désigné. L'entreprise est désignée au sens large du terme : elle peut être tout organisme ayant un lien économique ou social au sein du Pays Terre de Lorraine.

La CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pourront désigner chacune un membre qui bénéficiera du statut de membre actif à part entière.

---

### Article VI - Ressources

Les ressources de l'association comprennent:

- le montant des droits d'entrée et cotisations annuelles fixées par le Conseil d'Administration. Une exonération pourra être prononc ée par le Conseil d 'Administration par solidarité si l'adhérent est en difficulté financière passagère.
  - les subventions ~~des collectivités~~ publiques ou privées qu'elle pourra recevoir.
  - les dons
  - toutes autres ressources provenant d'actions conformes à l'objet social et non interdites par les lois et règlements en vigueur.
-

## Changement des statuts

### Article VII – Conseil d'administration

L'association est dirigée par un Conseil d'Administration formé de membres actifs.

Il se compose de 15 20 membres au maximum, dont un Président, 4 8 Vice-Présidents ( dont un par zone d'activité du territoire si possible ), un Secrétaire, un Trésorier.

Pour être éligibles, les membres du Conseil devront pouvoir justifier de la qualité d'adhérent à l'association d'une durée minimale de 2 ans.

Les membres du Conseil sont élus pour une durée de 3 ans par l'assemblée générale, ils sont rééligibles.

Les fonctions de membre du Conseil d'Administration sont gratuites.

---

### Article XII – L'assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres actifs à jour de cotisation du paiement de leur cotisation à la date de la réunion . Elle a lieu une fois par an, à la date fixée par le conseil, sur convocation par avis individuel .

Sur demande de la moitié plus un des membres, le Président est tenu de convoquer une assemblée générale.

L'ordre du jour est défini par le conseil. Tout membre actif peut demander à mettre une question à l'ordre du jour sous réserve d'en faire la demande auprès du Président 8 jours avant la date de l'assemblée.

L'assemblée générale ne peut valablement statuer que si la majorité des membres est présente ou représentée.

Si ce quorum n'est pas atteint, le Président fixe une nouvelle date pour la seconde assemblée générale à quinze jours francs minima de la première .

Les convocations ~~devront obligatoirement être adressées par pli recommandé avec accusé de réception~~ sont effectuées par lettre simple ou tout moyen même électronique contenant l'ordre du jour arrêté par le Conseil d'Administration et adressées à chaque membre de l'association quinze jours à l'avance; un quorum ne sera plus nécessaire ~~pour cette~~ en cas de seconde assemblée.

---

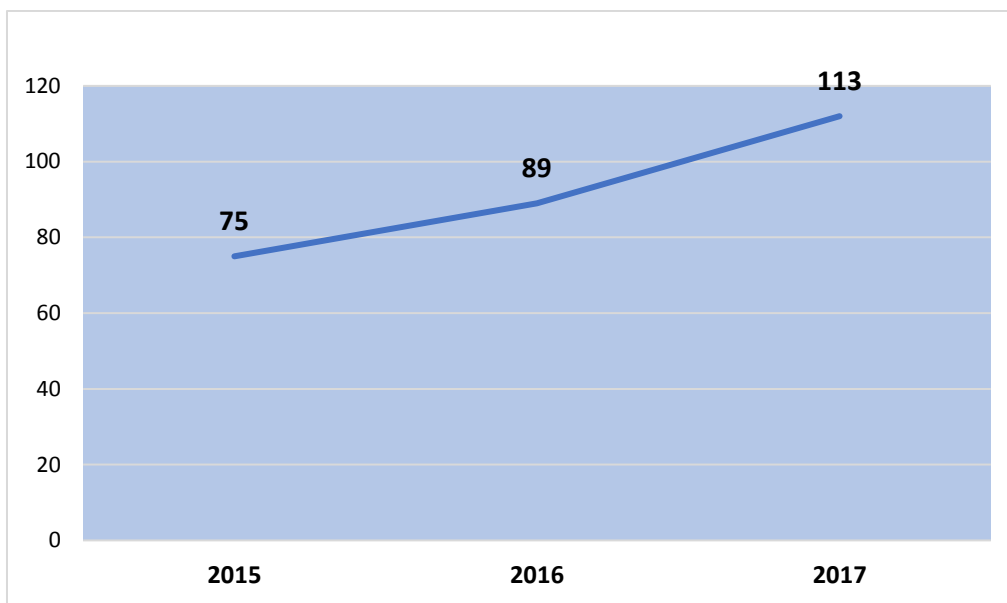
### VOTE :

Conformément aux statuts, le quorum de la moitié des membres étant réuni, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le changement des statuts.

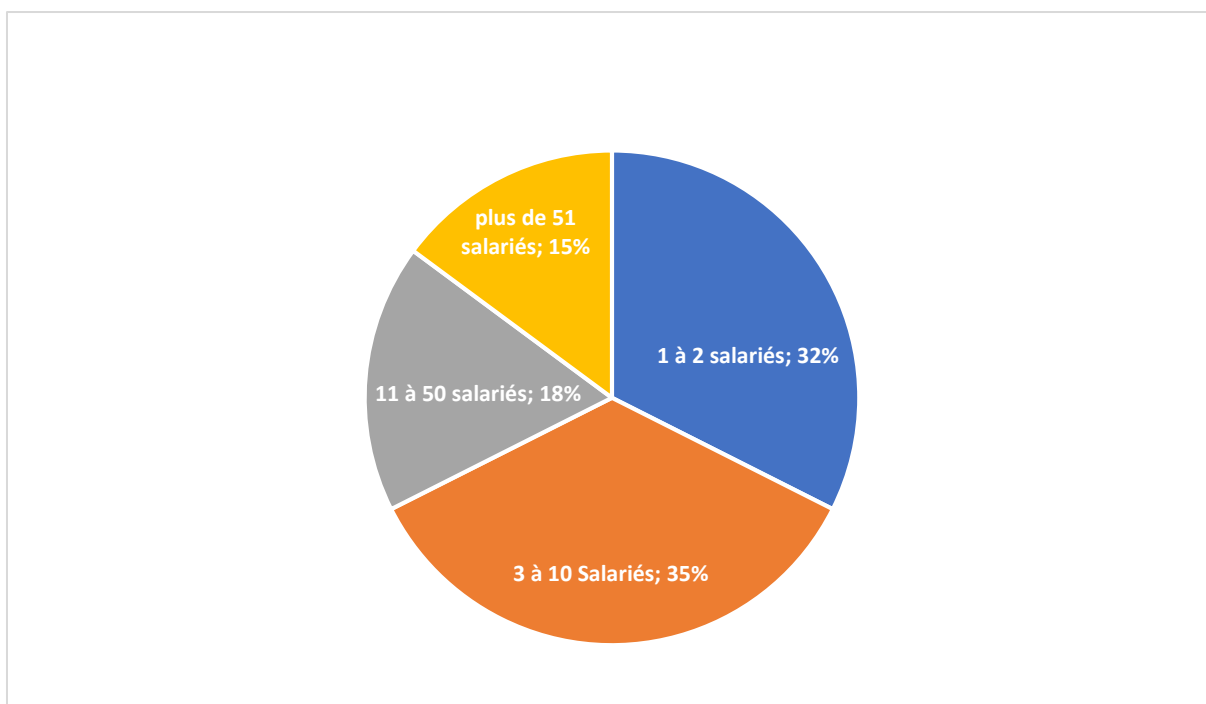
## 1) RAPPORT D'ACTIVITES 2016

❑ Point sur les adhésions et sur les salariés qui bénéficient d'intercea :

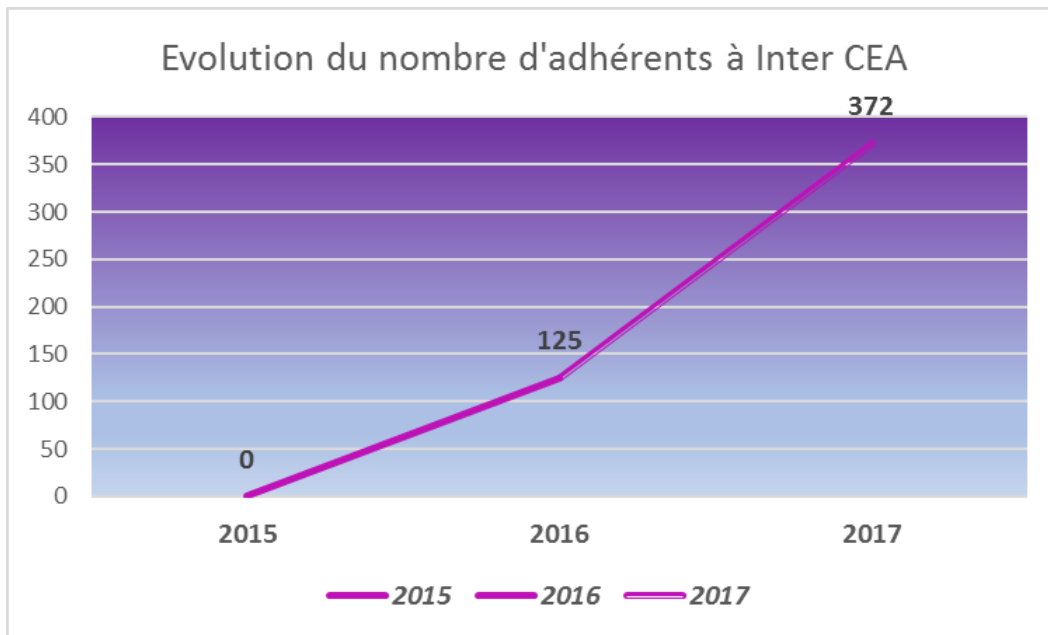
> Evolution du nombre d'adhérents



> Typologie des adhérents



> Evolution du nombre de salariés des adhérents qui bénéficient d'INTERCEA



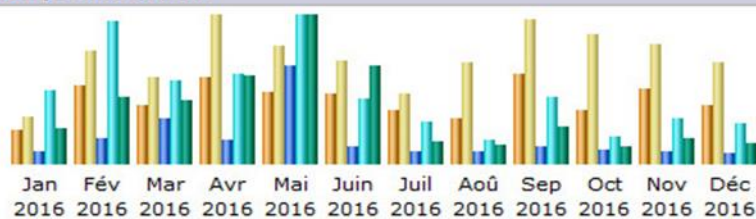
## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

- ❑ Décision d'ouverture de l'association aux entreprises du pays terre de lorraine
- ❑ Nouveau format pour les réunions thématiques : Information au cœur de l'entreprise
- ❑ Nouveau site internet lancé en 2016

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

> Fréquentation du site

### Historique mensuel



Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2016	142	191	1 600	10 011	96.41 Mo
Fév 2016	321	462	3 596	19 501	180.95 Mo
Mar 2016	242	355	6 190	11 478	173.14 Mo
Avr 2016	359	611	3 362	12 321	237.88 Mo
Mai 2016	295	486	13 402	20 382	403.89 Mo
Juin 2016	287	425	2 451	8 931	266.82 Mo
Juil 2016	222	290	1 591	5 681	58.82 Mo
Aoû 2016	188	416	1 593	3 208	50.98 Mo
Sep 2016	370	592	2 346	9 259	103.03 Mo
Oct 2016	223	532	1 828	3 637	47.26 Mo
Nov 2016	308	490	1 594	6 305	71.80 Mo
Déc 2016	244	419	1 407	5 507	55.37 Mo
Total	3 201	5 269	40 960	116 221	1.71 Go



## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Points sur l'activité des réunions PE

Les réunions thématiques :

<b>DATE</b>	<b>LIEU</b>	<b>THEME</b>	<b>Nbre Participants</b>
<b>23/02/2016</b>	<b>TOUL EMBAL</b>	<b>Financements alternatifs et entretien professionnel</b>	<b>48</b>
<b>21/04/2016</b>	<b>BRASSERIE K</b>	<b>Presentation des actions de BPI France</b>	<b>35</b>
<b>29/09/2016</b>	<b>MESSAGE SAS</b>	<b>Entreprises en difficulté : les dispositifs sur le territoire</b>	<b>75</b>
<b>15/12/2016</b>	<b>TRANSPORT MAUFFERREY</b>	<b>Développement Durable : les dispositifs sur le territoire</b>	<b>48</b>

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

### ❑ Points sur l'activité des réunions PE

- Le Comité de Projet : 6 réunions en 2016.
  - Objectif: Echanger sur les informations économiques du territoire.

Sont présents la Sous-préfecture, la Communauté de Commune Terre Touloise, le département, la CCI, l'ADSN, La DEIT et PE.

### ❑ Points sur l'activité des réunions PE

- Réunion DEIT (Démarche d'Ecologie Industrielle Terre de Lorraine) Née en 2015 et portée par Envie 2E jusqu'en 2017.

Objectif : Mutualiser les besoins et les moyens des entreprises

- Préserver les ressources naturelles
- Collaborer et échanger les idées
- Construire et innover
- Respecter l'environnement
- Créer des synergies

### ❑ Points sur l'activité des réunions PE

- Le RDE (Réseau de Développement des entreprises) organisé par la sous-préfecture de Toul
  - Apporter des éclaircissements sur des thèmes économiques portant sur l'arrondissement de Toul
  - Transmettre toute information liée à la problématique du soutien et développement des entreprises.
  - Examiner les situations des entreprises visitées ou portées à leur connaissance.

Participe la dirrecte 54, la région, le pôle emploi, la meef, la CCI, l'ADSN, la CC2T, et PE

- 5 Conseils d'administration en 2016

☐ Représentativité de PE :

- Membre Conseil d'Administration ADSN,
- Membre Conseil d'Administration Association Pôle Jeanne d'Arc
- Membre Conseil d'Administration ESAT ALLAMPS
- Commission de suivi du site BRENNTAG
- Membre commission ALIZE (Programme aide CCI)
- Membre du programme LEADER (Programme aide pays terres de Lorraine)
- Membre du comité local Entreprise à But d'Emploi,
- Visites d'entreprises, forum emploi, insertion, développement

**VOTE :**

Conformément aux statuts, le quorum de la moitié des membres étant réuni, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport d'activité.

## Le rapport financier 2016

### BILAN FINANCIER

à Fin Décembre 2016

RECETTES			DEPENSES		
	2015	2016		2015	2016
- cotisations	8 725,00	12 020,00	- receptions	3 077,68	3 896,78
- reception			- fonctionnement charges internes	4 146,82	3 054,22
- produits financiers	74,70		- frais financiers	85,20	64,80
- autres + INTER CEA		560,00	- autres + INTER CEA	144,03	1 226,21
- subventions exceptionnelles					
<b>TOTAL</b>	<b>8 799,70</b>	<b>12 580,00</b>		<b>7 453,73</b>	<b>8 242,01</b>
<b>RESULTAT 2015</b>	<b>+1345,97</b>				
<b>RESULTAT 2016</b>	<b>+4337,99</b>				

Compte courant 2016 = 6 194,92

Compte courant au 31/08/2017 3 274,06

=

Compte épargne 2016 = 1 286,78

Livret au 31/08/2017 = 15 286,78

**7 481,70**

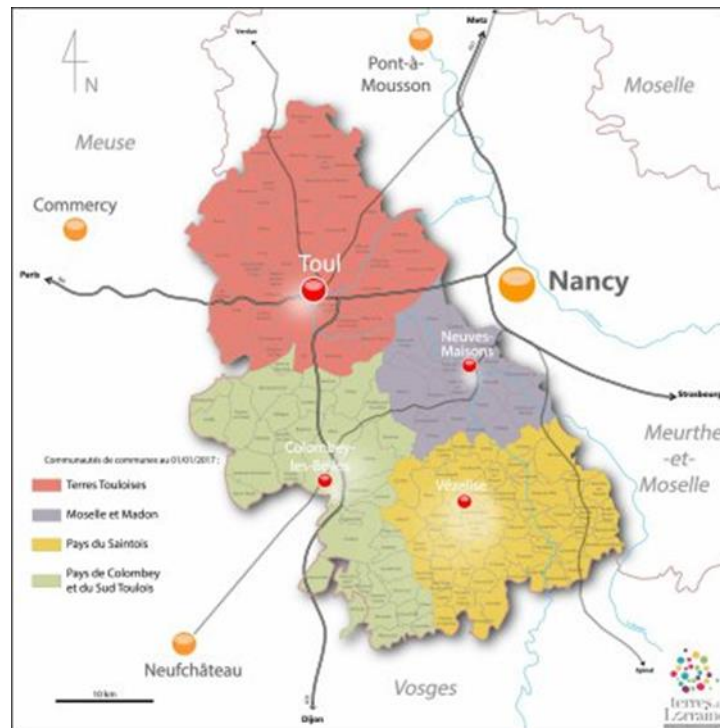
### **VOTE :**

Conformément aux statuts, le quorum de la moitié des membres étant réuni, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport financier.

## Les orientations 2017

- ❑ 4 axes pour 2017:
  - ❑ Organiser notre développement territorial sur les 8 zones définies
  - ❑ Améliorer notre communication entre adhérents et notre visibilité
  - ❑ Mutualisation de services : Etre plus fort ensemble
  - ❑ Organiser la DEIT

- ❑ Changement des statuts pour pouvoir intégrer au conseil d'administration des représentants de 8 zones du territoire.



❑ Améliorer notre communication entre adhérents :

- Guide des adhérents 2018
- Application smartphone pour promouvoir nos adhérents

❑ Développement de services Mutualisés :

- Continuer le service Inter CEA pour les entreprises de moins de 50 salariés
- Favoriser des Ateliers de formation pour les chefs d'entreprises en collaboration avec la CCI et la MEEF (ex : transition numérique)

❑ Développement de services Mutualisés :

- Aide à la recherche de subventions (Alizée, Leader, CCI, ADSN, Pays terre de lorraine, Région Grand Est)
- Ecoute des entreprises en difficulté : Ecouter et mettre en relation
- Mutualiser L'insertion en entreprise (Département, Meef, ville de Toul, CC2T, E2C)
- Réflexion sur la sécurisation mutualisée des zones d'activité

❑ Organiser la démarche EIT (Ecologie Industrielle TdL) :

- Dépôt d'un dossier de candidature le 6 octobre 2017 auprès de la région et de l'ADEME pour prendre le relais d'Envie 2E

Rappel de l'objectif : Mutualiser les besoins et les moyens des entreprises autour de 5 principes

- Préserver les ressources naturelles
  - Collaborer et échanger les idées
  - Construire et innover
  - Respecter l'environnement
  - Créer des synergies
- 
- 1 permanent parole d'entreprises animerait l'association sur cette démarche et serait au service des adhérents de PE.

**VOTE :**

Conformément aux statuts, le quorum de la moitié des membres étant réuni, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les orientations.



# Le renouvellement du CA

## RENOUVELLEMENT DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

❑ Les postes à pouvoir au Conseil d'Administration :

Le conseil d'administration se réunira le mardi 21 novembre pour les élections des postes suivants :

- Un Président,
- Un Trésorier,
- Un Secrétaire,
- Huit vice-présidents

(un VP pour chaque zone définie sur le pays Terre de Lorraine, soit Toul, Pole Jeanne d'Arc, Gondreville, Velaine en Haye, Colombey, Neuves-Maisons, Messein, Haroué/Vezelise)

Les candidats membres du Conseil d'Administration :

ASSOCIATION DU POLE JEANNE D'ARC	LOR IMMOBILIER
BRENNTAG	MESSAGE SAS
CALORIVER	NF RECYCLAGE
CCI 54	SODIPRO
CETAL	STYLOPEN
CHARPENTES MARTIN	SUP INTERIM
DERELEC	TOUL EMBAL
ENTREPRISE BAUER	WIG France
ENVIE 2E	YZICO
G20	

**VOTE :**

Conformément aux statuts, le quorum de la moitié des membres étant réuni, l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les nouveaux membres du Conseil d'Administration.

Les prochaines dates à retenir sont:

- Inauguration CETAL au Parc de Velaine le 10 novembre à partir de 17H,
- Réunion thématique 12 décembre 11-14 H, à L'entreprise LELIEVRE –  
Thème Projet de loi de finance sur la sécurité sociale et la suppression du RSI  
puis dégustation et visite de cave

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, le Président lève la séance.

Fait à Toul, le 21 décembre 2017

Le Président  
Jean-François CARON